Nº 11F0019M au catalogue — Nº 366
ISSN 1205-9161
ISBN 978-0-660-23328-4

Direction des études analytiques : documents de recherche

Changements dans la répartition régionale des nouveaux immigrants au Canada

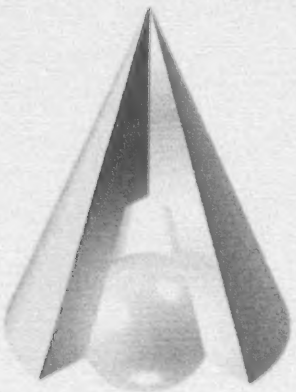

par Aneta Bonikowska, Feng Hou et Garnett Picot

Date de diffusion : Le 18 mars 2015

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens »

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0[s]	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
[p]	provisoire
[r]	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E]	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Changements dans la répartition régionale des nouveaux immigrants au Canada

par

Aneta Bonikowska, Feng Hou et Garnett Picot
Division de l'analyse sociale et de la modélisation
Statistique Canada

11F0019M N° 366

ISSN 1205-9161

ISBN 978-0-660-23328-4

Mars 2015

Direction des études analytiques
Série de documents de recherche

La Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, l'informatique statistique et la simulation. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Les documents de la Série sont distribués aux établissements de recherche et aux bibliothèques spécialisées. On peut accéder gratuitement à ces documents à partir d'Internet, à l'adresse www.statcan.gc.ca.

Comité de révision des publications
Direction des études analytiques, Statistique Canada
Immeuble R.-H.-Coats, 24e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Table des matières

Résumé **5**

Sommaire **6**

1 Introduction **8**

2 Facteurs associés aux changements dans la répartition régionale des immigrants aux États-Unis et au Canada **9**

3 Données et méthodes **15**

3.1 Données 15

3.2 Destinations prévues et réelles 16

3.3 Méthodes 17

4 Résultats de la décomposition par régression **18**

4.1 Changements dans la répartition des destinations prévues 18

4.2 Changements dans la répartition des destinations initiales réelles 20

5 Conclusion et discussion **21**

6 Tableaux en annexe **24**

Bibliographie **30**

Résumé

Tant au Canada qu'aux États-Unis, on a constaté récemment un accroissement de la dispersion régionale des nouveaux immigrants. Selon des études menées aux États-Unis, une combinaison de facteurs économiques ayant un effet d'éloignement (des États tels que la Californie) et de facteurs ayant un effet d'attraction (vers les États où les emplois faiblement rémunérés sont en croissance), ainsi que les changements de politiques et de règlements publics ont contribué à l'apparition de « nouvelles portes d'entrée ». Très peu d'études ont été menées afin de déterminer quelles ont été les causes de la dispersion des immigrants entrant au Canada. Le présent document a pour objet d'évaluer l'importance relative des programmes de sélection des immigrants et des régions d'origine des immigrants dans l'explication des changements dans la répartition régionale des nouveaux immigrants au cours des années 2000. Au moyen de données tirées des fiches d'établissement et des dossiers de déclarations de revenus des immigrants, la présente étude montre que divers facteurs ont été à l'origine de la variation des proportions d'immigrants s'établissant à différents endroits. Les changements de programmes de sélection des immigrants, notamment le Programme des candidats des provinces (PCP), sont la principale raison pour laquelle un nombre croissant d'immigrants s'installent à Winnipeg et dans la province de Saskatchewan. Les changements de régions d'origine des immigrants ont été un important facteur de la diminution de l'immigration à Toronto et de son augmentation à Montréal.

Sommaire

Tant au Canada qu'aux États-Unis, on a constaté récemment un accroissement de la dispersion régionale des nouveaux immigrants. Selon des études menées aux États-Unis, une combinaison de facteurs économiques ayant un effet d'éloignement (des États tels que la Californie) et de facteurs ayant un effet d'attraction (vers les États où les emplois faiblement rémunérés sont en croissance), ainsi que les changements de politiques et de règlements publics ont contribué à l'apparition de « nouvelles portes d'entrée ». Très peu d'études canadiennes ont fourni des explications détaillées de la nouvelle répartition géographique des nouveaux immigrants, quoique celles axées sur les modifications apportées à la politique d'immigration laissent entendre que le Programme des candidats des provinces (PCP) a été, du moins en partie, à l'origine de l'accroissement du nombre d'immigrants qui ont choisi les provinces de l'Ouest. Cependant, ces études n'ont pas tenu compte d'autres possibilités, comme les changements de régions d'origine des immigrants. Le présent document a pour objet d'évaluer l'importance relative des programmes de sélection des immigrants et des régions d'origine des immigrants dans l'explication des changements dans la répartition régionale des nouveaux immigrants.

L'analyse est menée séparément pour deux échantillons distincts. Le premier est axé sur les destinations prévues mentionnées sur les fiches d'établissement de tous les immigrants arrivés au Canada entre 1999-2000 et 2009-2010. Le deuxième est axé sur les destinations réelles des immigrants qui ont produit une déclaration de revenus pour la première année complète après l'établissement. Une comparaison des destinations réelles et prévues révèle qu'elles ne concordent pas pour de nombreux nouveaux immigrants. Cependant, si la plupart des régions perdent certains immigrants qui envisageaient de s'y établir, elles gagnent des immigrants qui prévoyaient s'établir dans d'autres régions. Pour les trois destinations principales — Toronto, Vancouver et Montréal — la différence entre les nombres prévus et réels d'immigrants est d'environ 6 %. En outre, les facteurs expliquant l'évolution des profils d'établissement sont très semblables, que l'on utilise les destinations réelles ou prévues.

Une méthode de décomposition par régression est appliquée pour évaluer l'effet des changements de programmes de sélection des immigrants et des changements de régions d'origine sur le choix de destination des nouveaux immigrants. Les destinations sont définies comme étant les grandes villes et les régions provinciales en dehors de ces villes. Pour sept destinations prévues, la proportion de nouveaux immigrants a varié de plus d'un point de pourcentage. Ces destinations étaient Toronto, Montréal, Winnipeg, Calgary, Edmonton, la Saskatchewan et l'Alberta (en dehors de Calgary et d'Edmonton). L'analyse par régression est limitée à ces sept régions.

Les résultats montrent que les changements de type de programmes aux termes desquels les immigrants ont été reçus (surtout le PCP) expliquaient presque entièrement l'augmentation des proportions de nouveaux immigrants s'installant en Saskatchewan et à Winnipeg, et jouaient un rôle important dans le cas de l'Alberta en dehors d'Edmonton et de Calgary. Les changements de programmes de sélection des immigrants ont également eu tendance à réduire la proportion d'immigrants s'installant à Montréal.

Les changements de régions d'origine peuvent aussi influer sur les choix de destination des immigrants. Les immigrants provenant d'un pays ou d'un groupe ethnique particulier ont tendance à opter pour une destination où existe déjà une collectivité d'immigrants plus anciens provenant de la même région ou appartenant au même groupe ethnique, quoique l'établissement de la collectivité préexistante pourrait avoir été dicté par certaines caractéristiques régionales exerçant un attrait sur un groupe d'immigrants donné, comme le climat, la langue dominante, la distance par rapport au pays d'origine, et les créneaux sur le marché du travail. L'analyse laisse entendre que les changements de régions d'origine ont été

un déterminant important de la diminution de l'immigration à Toronto et de son augmentation à Montréal, mais qu'ils n'ont joué qu'un petit rôle pour toute autre destination.

Les changements de programmes de sélection des immigrants n'ont joué qu'un rôle mineur en ce qui concerne les trois destinations restantes, à savoir Toronto, Calgary et Edmonton. L'évolution des conditions économiques régionales a vraisemblablement été un facteur important qui a contribué à la variation des proportions de nouveaux immigrants allant s'établir à Toronto, à Montréal, à Calgary et à Edmonton.

En résumé, si la modification de la composition du portefeuille de programmes de sélection des immigrants a eu un effet important, elle n'a pas été le seul déterminant de la dispersion géographique des immigrants arrivés au Canada depuis 2000.

1 Introduction

Traditionnellement, les personnes immigrant en Amérique du Nord se regroupaient dans des endroits particuliers. Aux États-Unis, depuis la Deuxième Guerre mondiale, les villes telles que Miami, Fort Lauderdale, Los Angeles, San Diego, Houston, Chicago, Jersey City et New York ont été les portes d'entrée des immigrants (Gozdziak et Martin, 2005; Massey et Capoferro, 2008; Singer, 2004). En 2000, les États de Californie, du Texas, de New York, du New Jersey, de l'Illinois et de la Floride hébergeaient encore plus des deux tiers des immigrants établis aux États-Unis. Au Canada, la concentration a été encore plus prononcée, la majorité des immigrants résidant dans les trois plus grandes villes, à savoir Toronto, Montréal et Vancouver. Encore en 2001, les trois quarts des immigrants entrant au Canada se sont installés dans l'une de ces trois régions métropolitaines. Diriger les nouveaux immigrants vers d'autres régions a été un objectif stratégique de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) depuis les années 1990 (CIC, 2001).

Récemment, les deux pays ont été témoins d'une dispersion géographique importante des nouveaux immigrants — durant les années 1990 aux États-Unis et après 2000 au Canada. Durant les années 1990, les taux d'immigration aux États-Unis étaient très élevés, et la population née à l'étranger a augmenté de 57 % au cours de la décennie. Parallèlement, la concentration géographique des nouveaux immigrants a diminué. La population née à l'étranger a augmenté à un taux égal au double de la moyenne nationale américaine dans 13 États, principalement dans l'ouest et le sud-est, qui auparavant n'avaient pas été des receveurs d'immigrants[1] (Camarota et Keeley, 2001; Singer, 2004). Même si la majorité des immigrants continuaient de s'établir dans les États receveurs habituels, certaines destinations perdaient leur attrait. Les études américaines donnent à penser qu'une combinaison de facteurs économiques ayant un effet d'éloignement (des États tels que la Californie) et de facteurs ayant un effet d'attraction (vers les États où les emplois faiblement rémunérés sont en croissance), ainsi que l'évolution des politiques et des règlements publics, ont contribué à l'apparition de nouvelles portes d'entrée.

Depuis 2000, on a également assisté à une diminution de la concentration des nouveaux immigrants au Canada, comme en témoigne un recul de l'immigration à Toronto et un accroissement de celle-ci dans des régions non habituelles. De 2000 à 2010, le nombre annuel d'immigrants au Canada est passé de 227 500 à 280 700, mais le pourcentage d'immigrants ayant l'intention de s'établir à Toronto est passé de 48 % à 33 % (tableau 1). Parallèlement, la proportion de nouveaux immigrants allant s'établir en Alberta est passée de 6,3 % à 11,6 %, la moitié environ s'installant à Calgary. La part du Manitoba est passée de 2,0 % à 5,6 % et celle de la Saskatchewan, de moins de 0,8 % à 2,7 %. Enfin, la part des provinces de l'Atlantique est passée de 1,3 % à 3,0 %. Au début des années 2010, la répartition des immigrants a continué d'évoluer de Toronto et de Vancouver vers l'Alberta, la Saskatchewan et le Québec.

Aucune étude canadienne n'a fourni des explications détaillées de ce changement dans la répartition géographique des nouveaux immigrants, quoique les études des modifications apportées à la politique d'immigration (CIC, 2011; Carter, Morrish et Amoyaw, 2008; Pandey et Townsend, 2011, 2013) font penser que le Programme des candidats des provinces (PCP), élaboré par les gouvernements fédéral et provinciaux à la fin des années 1990, est au moins en partie à l'origine de l'accroissement du nombre d'immigrants qui ont choisi de s'établir dans les provinces de l'Ouest. Cependant, d'autres possibilités, comme l'évolution des conditions économiques régionales et les changements de régions d'origine des immigrants, n'ont pas été examinées dans le cadre de ces études.

1. D'autres États non habituels où la population d'immigrants augmente rapidement sont l'Utah, l'Idaho, la Caroline du Sud, le Tennessee, le Kentucky, le Minnesota, le Nebraska, l'Arkansas et l'Arizona.

L'objectif de la présente analyse n'est pas d'évaluer tous les facteurs pouvant être associés aux changements de destination des nouveaux immigrants, mais plutôt de déterminer précisément l'importance relative des programmes de sélection des immigrants et des régions d'origine des immigrants. Les limites des données empêchent de cerner directement l'influence de l'évolution des conditions économiques régionales. En faisant appel à une méthode de décomposition par régression, la présente analyse quantifie la mesure dans laquelle les programmes de sélection, notamment le PCP, et les régions d'origine des immigrants ont contribué à la dispersion géographique des immigrants arrivés au Canada au cours des années 2000. Les résultats laissent entendre que ces facteurs ont joué des rôles différents pour des destinations particulières.

Tableau 1
Répartition des nouveaux immigrants au moment de l'établissement, selon la destination prévue, 2000, 2010 et 2012

Destination d'établissement prévue	2000	2010	2012
		pourcentage	
Terre-Neuve-et-Labrador	0,2	0,3	0,3
Île-du-Prince-Édouard	0,1	0,9	0,4
Nouvelle-Écosse	0,7	0,9	0,9
Nouveau-Brunswick	0,3	0,8	0,9
Ville de Québec	0,6	0,5	1,1
Montréal	12,5	16,6	18,1
Reste du Québec	1,2	2,1	2,2
Ottawa	3,4	2,6	2,4
Toronto	48,4	32,8	30,0
Hamilton	1,4	1,4	1,6
Reste de l'Ontario	5,5	5,3	4,4
Winnipeg	1,6	4,4	4,3
Reste du Manitoba	0,4	1,2	0,9
Saskatchewan	0,8	2,7	4,3
Calgary	3,7	5,7	6,5
Edmonton	1,9	3,9	4,6
Reste de l'Alberta	0,7	2,0	2,9
Vancouver	14,6	13,3	11,4
Reste de la Colombie-Britannique	1,9	2,4	2,7
Territoires	0,0	0,1	0,2

Note : Les chiffres ayant été arrondis, les sommes des pourcentages pourraient ne pas correspondre à 100 %.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres* (plusieurs années).

2 Facteurs associés aux changements dans la répartition régionale des immigrants aux États-Unis et au Canada

Un certain nombre d'explications du profil de dispersion géographique des immigrants entrant aux États-Unis au cours des années 1990 ont été proposées (Massey, 2008). Les nouvelles destinations ont tendance à être dotées de secteurs des services peu spécialisés, bien développés et en croissance qui attirent les immigrants, particulièrement ceux en provenance du Mexique (Donato et coll., 2008; Leach et Bean, 2008). Leach et Bean (2008) soutiennent

que la restructuration industrielle et un déplacement du lieu de croissance économique aux États-Unis, associés en particulier à des emplois peu spécialisés, comptaient parmi les principaux facteurs déterminants. Donato et coll. (2008) offrent une explication similaire de l'établissement croissant des immigrants dans le Sud-Est et le Midwest. Ils concluent que les nouveaux immigrants répondent à la croissance des emplois peu rémunérés dans des secteurs tels que la fabrication, la construction et les services (Johnston, Johnson-Webb et Farrel, 1999; Johnson-Webb, 2003; Parrado et Kandel, 2008).

D'autres études américaines sont axées spécialement sur la plus grande dispersion géographique des immigrants mexicains (Kandel et Parrado, 2005; Massey, Durand et Malone, 2002; Zuniga et Hernandez-Leon, 2005). De 1990 à 1996, le pourcentage d'immigrants mexicains se rendant en Californie a diminué, passant de 58 % à 46 %, et le pourcentage allant s'installer dans des États représentant une entrée non habituelle est passé de 10 % à 21 % (Durand, Massey et Charvet, 2000). Une conjonction de circonstances économiques, sociales et politiques durant les années 1990 a contribué à l'accroissement de la dispersion géographique des immigrants mexicains. Premièrement, en raison de restrictions et de mesures de sécurité plus nombreuses à la frontière, ces immigrants ont éprouvé de plus en plus de difficulté à entrer aux États-Unis par les passages transfrontaliers habituels en Arizona, au Nouveau-Mexique et en Californie, et ont donc choisi d'autres points d'entrée. Deuxièmement, la mauvaise conjoncture économique qui a sévi en Californie au cours des années 1990 en a fait un État moins hospitalier pour les nouveaux immigrants. Troisièmement, l'essor économique qui a eu lieu dans d'autres régions du pays à la fin des années 1990, notamment dans le Midwest, le Nord-Ouest et le Sud-Est, a créé une demande soutenue de travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés, et une hausse des salaires réels. Enfin, l'*Immigration Reform and Control Act* (IRCA) adopté à la fin des années 1980 a légalisé la situation de 2,3 millions d'immigrants mexicains, ce qui leur a permis de se déplacer plus librement partout aux États-Unis sans craindre de s'exposer dans de nouvelles régions.

Au Canada également, les chercheurs ont noté des associations entre les possibilités d'emploi et les destinations des immigrants. Hou (2007) a donné des preuves des changements de destinations initiales des immigrants et de leur répartition subséquente des années 1970 aux années 1990. Selon cette étude, la concentration géographique des immigrants dans les grandes régions métropolitaines durant les années 1970 et les années 1980 reflétait le fait que les immigrants avaient tendance à être attirés par les grandes villes en raison de la forte demande de travailleurs. En outre, selon Hou (2007), la concentration des immigrants observée au cours des années 1990 résultait principalement du changement de régions d'origine. Krahn, Derwing et Abu-Laban (2006) ainsi que Haan (2008, 2009) ont également fait état d'associations entre les destinations des immigrants et les possibilités économiques durant ces décennies.

L'évolution des conditions économiques régionales ainsi que des chagements touchant l'ensemble de la structure de l'économie canadienne pourraient avoir contribué à la dispersion des nouveaux immigrants durant les années 2000 au Canada. En raison de ces changements, la croissance du secteur de la fabrication, établi principalement dans le sud de l'Ontario et certaines parties du Québec, a été dépassé par le secteur des produits de base, en particulier le secteur pétrolier, établi principalement dans l'Ouest. D'où le fait que, parmi les 20 destinations examinées dans la présente analyse, Toronto, Hamilton et « le reste de l'Ontario » ont enregistré les plus fortes hausses du taux de chômage entre 1999-2000 et 2009-2010 (tableau 2). Par ailleurs, dans les provinces situées à l'ouest de l'Ontario, les taux de chômage étaient moins élevés et ont augmenté moins rapidement que dans le sud de l'Ontario. Bref, la conjoncture du marché du travail était meilleure dans l'ouest du Canada que dans le reste du pays. Si les conditions économiques régionales influent sur les choix de destination des immigrants, la part de nouveaux immigrants de l'Ontario (notamment celle de Toronto) devrait avoir baissé, même si les programmes de sélection des immigrants n'ont pas changé. Effectivement, la réduction importante de la part d'immigrants économiques s'installant à

Toronto fait penser que les changements de conditions économiques relatives pourraient avoir joué un rôle. La diminution des nombres d'immigrants économiques explique près de 90 % de la baisse totale du nombre de nouveaux immigrants s'étant installés en Ontario entre 2000 et 2010 (CIC, 2009, 2010b).

Cependant, l'évolution relative de la performance économique régionale n'est sans doute pas la seule raison de la dispersion des destinations des immigrants, étant donné les changements importants de programmes de sélection des immigrants qui ont eu lieu au Canada au cours des années 2000. Des études canadiennes plus récentes ont mis l'accent sur le rôle du PCP (CIC, 2011a; Carter, Morrish et Amoyaw, 2008). Le PCP, qui permet aux gouvernements provinciaux de sélectionner activement des candidats à l'immigration afin de répondre à leurs besoins en matière de croissance démographique et de développement économique, peut être considéré comme un effort collectif fédéral-provincial en vue d'arriver à une répartition plus équilibrée des immigrants dans tout le pays. Aux termes du programme, les candidats des provinces sont censés s'installer dans la province qui a fait les démarches pour leur sélection et leur entrée, mais aucun mécanisme n'a été mis en place pour les faire appliquer. Durant les années 2000, le PCP a contribué considérablement à l'augmentation du nombre d'immigrants se rendant à des destinations qui, auparavant, recevaient peu d'immigrants. Des études empiriques montrent que le PCP a été à l'origine d'accroissements importants des flux d'immigrants vers le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que le Nouveau-Brunswick, et que les immigrants admis aux termes du PCP étaient plus susceptibles que d'autres immigrants économiques de rester dans leur province de destination initiale (Pandey et Townsend, 2011, 2013).

Tableau 2
Taux d'emploi et de chômage selon la province et la région urbaine, population âgée de 18 à 54 ans

	Taux moyen d'emploi			Taux moyen de chômage		
	1999-2000	2009-2010	Variation	1999-2000	2009-2010	Variation
	pourcentage		points de pourcentage	pourcentage		points de pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	60,8	68,0	7,3	16,6	14,1	-2,5
Île-du-Prince-Édouard	74,0	76,8	2,8	13,1	11,2	-2,0
Nouvelle-Écosse	72,7	76,2	3,5	9,1	9,2	0,1
Nouveau-Brunswick	71,2	76,3	5,1	9,9	8,5	-1,4
Ville de Québec	76,4	84,3	7,9	8,0	4,6	-3,4
Montréal	75,5	77,1	1,6	8,0	8,4	0,3
Reste du Québec	71,6	77,9	6,3	9,9	7,9	-2,0
Ottawa	79,1	81,7	2,7	5,7	5,8	0,1
Toronto	78,7	75,4	-3,3	5,5	9,2	3,7
Hamilton	79,6	77,4	-2,1	4,6	7,5	2,9
Reste de l'Ontario	79,1	76,2	-2,9	6,0	8,8	2,8
Winnipeg	82,0	82,8	0,9	5,2	5,2	0,0
Reste du Manitoba	82,2	81,2	-1,0	4,7	4,8	0,1
Saskatchewan	80,0	82,7	2,6	5,7	4,9	-0,7
Calgary	83,8	81,1	-2,6	4,5	6,5	2,0
Edmonton	80,7	79,6	-1,2	5,3	6,6	1,2
Reste de l'Alberta	81,6	80,8	-0,8	5,1	6,2	1,0
Vancouver	75,7	76,0	0,3	6,6	7,3	0,8
Reste de la Colombie-Britannique	75,7	77,0	1,3	8,6	7,9	-0,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Le pourcentage d'immigrants arrivant au Canada à titre de candidats des provinces a augmenté pour passer de moins de 1 % en 2000 à 13 % en 2010. Les provinces de l'Ouest sont celles qui ont ressenti cette augmentation le plus fortement. Par exemple, en 2000, moins de 15 % d'immigrants ayant l'intention de s'établir en Saskatchewan ou à Winnipeg sont entrés aux termes du PCP; à la fin de la décennie, le chiffre était d'environ 70 % (graphique 1). Par contre, pratiquement aucun des immigrants ayant l'intention de s'établir en Ontario ou au Québec au cours de la période allant de 2000 à 2010 n'est entré aux termes du PCP. Cependant, ces deux provinces ont été touchées indirectement, parce que l'immigration annuelle au Canada est demeurée plus ou moins constante au cours de la décennie, et que la hausse de la proportion d'immigrants entrés aux termes du PCP s'est assortie d'une baisse de la part d'immigrants entrant aux termes du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF). L'accroissement de l'immigration aux termes du PCP et le déclin de celle aux termes du PTQF auront donc une incidence sur les endroits où les nouveaux immigrants choisissent de s'établir.

Graphique 1
Pourcentage d'immigrants âgés de 18 à 54 ans entrant au Canada par la voie du Programme des candidats des provinces, selon la destination prévue, 1999 à 2010

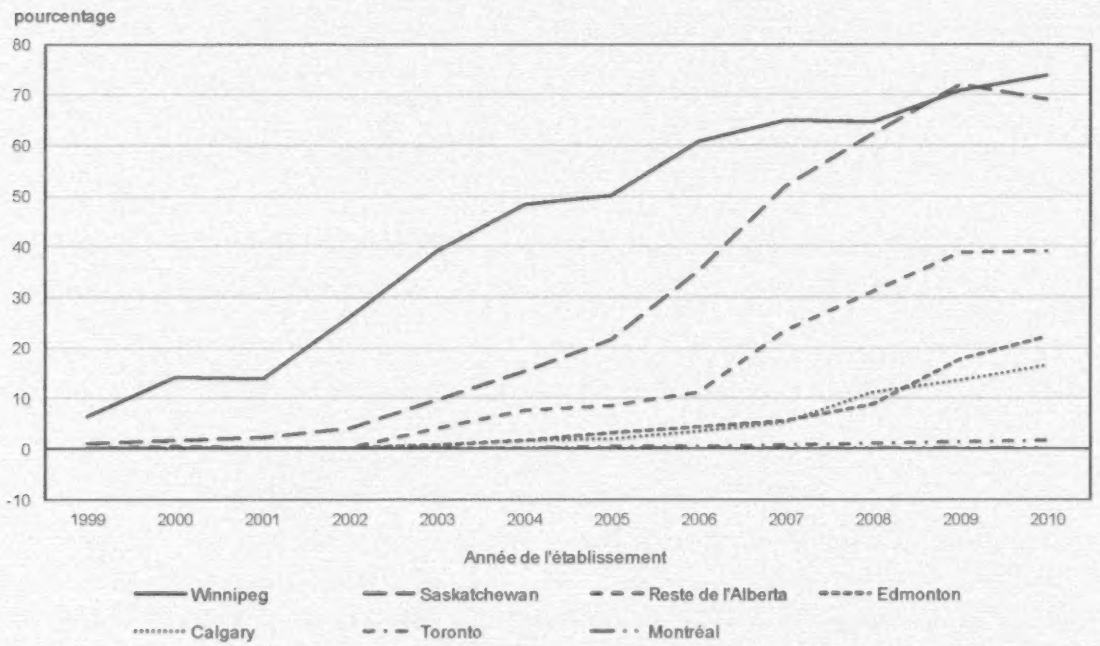

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, Fichier des immigrants reçus.

La répartition régionale des nouveaux immigrants pourrait également être influencée par les changements de pays d'origine. Les immigrants provenant de pays d'origine (groupes ethniques) particuliers ont tendance à être attirés par les destinations comptant un grand nombre d'immigrants antérieurs provenant du même pays. Au cours des années 2000, les principaux pays d'origine ont changé (CIC, 2010a). L'une des raisons possibles de ce changement pourrait être la modification du système de points pour la sélection des immigrants aux termes du PTQF. La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) adoptée en 2002 a introduit des exigences langagières plus rigoureuses qui pourraient toucher de manière disproportionnée certains pays d'origine, particulièrement la Chine. La proportion de travailleurs qualifiés fédéraux provenant de Chine est passée de 28 % avant l'adoption de la LIPR à 16 % après son adoption (CIC, 2010a). À la fin des années 1990, la Chine (y compris Taïwan et Hong Kong dans la présente étude) et l'Inde étaient les principaux pays d'origine des immigrants, et

ces immigrants avaient tendance à s'établir à Toronto et à Vancouver. En 2010, les Philippines sont devenues le pays d'origine le plus important, le nombre d'immigrants philippins ayant triplé au cours des années 2000. Les destinations de ces immigrants étaient plus diverses, en partie parce que les collectivités préexistantes étaient plus dispersées dans l'ensemble du Canada. Les changements de pays d'origine de ce genre ont tendance à accroître la dispersion géographique des nouveaux immigrants, même si la composition du portefeuille de programmes demeure constante. Les changements de pays d'origine des immigrants auraient vraisemblablement un effet particulièrement prononcé à Toronto et à Montréal. Comme le montre le tableau 3, la diminution du nombre d'immigrants en provenance de la Chine, de l'Europe du Sud-Est et d'« autres pays d'Asie du Sud » aurait tendance à réduire la proportion d'immigrants s'établissant à Toronto, alors que cette ville attirait antérieurement une part disproportionnée d'immigrants en provenance de ces régions. Comparativement, l'augmentation du nombre d'immigrants venant d'Afrique, d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes accroîtrait la part d'immigrants s'établissant à Montréal, qui est la principale destination des immigrants provenant de ces régions.

Il est difficile d'isoler les effets de l'évolution des conditions économiques régionales, des programmes de sélection des immigrants et des régions d'origine des immigrants. Ces effets se chevauchent vraisemblablement, puisque ces facteurs auraient tous tendance à diriger les nouveaux immigrants de l'Ontario vers les provinces de l'Ouest. En outre, les changements de programmes de sélection des immigrants pourraient représenter, du moins en partie, une réaction à l'évolution des conditions économiques régionales. En effet, l'une des principales raisons justifiant le recours accru des provinces au PCP était de répondre aux demandes perçues sur les marchés locaux du travail. Les changements de pays d'origine des immigrants peuvent aussi résulter des changements de programmes de sélection des immigrants, parce que les immigrants admis aux termes du PCP ont tendance à provenir d'autres pays d'origine que les immigrants reçus en vertu du PTQF. Par exemple, la forte augmentation du nombre d'immigrants provenant des Philippines était reliée, du moins partiellement, à l'expansion rapide du PCP au Manitoba, où la concentration d'immigrants provenant de ce pays est relativement élevée.

Tableau 3
Répartition des régions d'origine chez les immigrants âgés de 18 à 54 ans au moment de l'établissement qui ont produit une déclaration de revenus pour la première année complète après l'établissement, selon la résidence un an après l'établissement, immigrants admis en 1999-2000 et 2009-2010

Région d'origine	Canada		Toronto		Montréal	
	Admis en 1999-2000	Admis en 2009-2010	Admis en 1999-2000	Admis en 2009-2010	Admis en 1999-2000	Admis en 2009-2010
	pourcentage					
Chine	21,3	12,8	21,0	14,3	11,8	5,6
Europe du Sud-Est	13,9	7,1	14,7	7,5	11,9	9,5
Inde	12,0	11,9	15,8	16,9	3,0	1,8
Autres pays d'Asie du Sud	9,7	6,2	15,2	11,6	7,7	2,3
Afrique	9,1	14,5	5,5	7,8	25,7	38,0
Asie du Centre-Ouest et Moyen-Orient	8,4	8,9	8,1	10,9	10,6	8,4
Amérique centrale et du Sud et Caraïbes	7,5	11,3	8,0	11,1	13,4	19,7
Philippines	5,1	14,0	4,4	12,8	2,5	4,0
Europe du Nord-Ouest	5,0	6,1	1,5	2,1	10,4	8,1
Autres pays d'Asie de l'Est	4,0	2,7	3,5	2,0	0,8	0,7
Autres pays d'Asie du Sud-Est	2,0	2,0	1,6	1,7	1,4	1,0
États-Unis	1,5	2,0	0,6	1,2	0,8	0,9
Australie et Océanie	0,6	0,6	0,2	0,2	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, les sommes des pourcentages pourraient ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM).

La stratégie d'analyse adoptée dans la présente étude consiste à estimer les effets globaux des changements de programmes de sélection et des changements de pays d'origine des immigrants sur une destination particulière, en ne perdant pas de vue que ces effets estimés peuvent être dictés, en partie, par les conditions économiques régionales. L'effet de l'évolution des conditions économiques régionales ne peut pas être estimé statistiquement, puisque les conditions économiques sont mesurées au niveau agrégé et que, pour une destination donnée, il existe seulement deux points de données, c'est-à-dire le début des années 2000 et la fin des années 2000. Comparativement, l'information sur les programmes de sélection et les régions d'origine est disponible au niveau individuel, ce qui permet une analyse statistique afin de quantifier la contribution de ces deux facteurs à la variation de la proportion d'immigrants entrant à une destination particulière. Il est raisonnable de supposer que les conditions économiques régionales, ainsi que d'autres facteurs, peuvent contribuer à la part de la variation de la proportion d'immigrants entrant à une destination particulière qui n'est pas expliquée par les programmes de sélection et les régions d'origine.

3 Données et méthodes

3.1 Données

Les données contextuelles sur les tendances de la répartition géographique des nouveaux immigrants sont tirées de la page Web *Faits et chiffres* créée par CIC. Ces données ont trait à l'ensemble des immigrants arrivant chaque année.

Deux autres sources de données sont utilisées dans la présente analyse. La première, le Fichier d'établissement des immigrants, est un fichier de microdonnées basé sur les fiches d'établissement des immigrants tenu à jour par CIC. Les fiches d'établissement contiennent des renseignements sur les caractéristiques démographiques de l'immigrant, le programme de sélection aux termes duquel il a été admis, et la destination prévue. Ce fichier permet d'utiliser la destination prévue comme indication indirecte de la destination initiale de l'immigrant. L'avantage de cette approche est que l'information sur la destination prévue est disponible pour tous les immigrants. L'inconvénient est que de nombreux immigrants ne s'établissent pas au lieu de destination envisagé (voir plus loin). Les immigrants sont libres de s'installer n'importe où au Canada, quelle que soit la destination prévue qu'ils ont indiquée.

La deuxième source de données est la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM). Cette dernière regroupe les données des fiches d'établissement et des dossiers fiscaux annuels des immigrants. Les dossiers fiscaux fournissent des renseignements sur les gains et d'autres composantes du revenu, les impôts payés, l'état matrimonial actuel et le lieu géographique de résidence durant l'exercice. Ce fichier permet de déterminer la destination initiale réelle des immigrants telle qu'elle est inscrite sur les déclarations de revenus produites pour la première année complète passée au Canada. L'avantage est que l'information sur le lieu de résidence reflète l'endroit où les immigrants se sont réellement établis. L'inconvénient est que les immigrants ne produisent pas tous une déclaration de revenus pour leur première année complète au Canada. Au cours de la période de référence de l'étude, de 1999-2000 à 2009-2010, en moyenne, 15 % d'immigrants âgés de 18 à 54 ans n'ont pas produit de déclaration de revenus pour la première année complète après l'établissement[2].

2. Fondé sur la comparaison par les auteurs du nombre total d'immigrants et du nombre d'immigrants qui ont produit une déclaration de revenus pour la première année complète après l'établissement. Le taux de non-déclaration pour la première année complète varie, selon la destination prévue, d'un creux de 8,3 % chez les personnes qui envisageaient de s'établir à Winnipeg à 20 % chez celles qui envisageaient de s'établir en Nouvelle-Écosse.

3.2 Destinations prévues et réelles

Afin d'évaluer les différences entre les destinations prévues et réelles, les répartitions géographiques fondées sur chaque définition sont produites pour les immigrants figurant dans la BDIM qui se sont établis entre 1999 et 2010, qui étaient âgés de 18 à 54 ans au moment de l'établissement, et qui ont produit une déclaration de revenus pour leur première année complète au Canada (environ 85 %). Vingt régions provinciales ou métropolitaines sont utilisées pour déterminer les destinations prévues ainsi que réelles (voir le tableau 1).

Mise à part l'Île-du-Prince-Édouard, de 57 % à 87 % (le taux varie selon la destination) d'immigrants qui envisageaient de s'établir à une destination particulière l'ont effectivement fait durant leur première année complète vécue au Canada (tableau A en annexe). Par exemple, de ceux qui ont dit qu'ils envisageaient de s'installer dans le reste du Québec (à l'exclusion de Montréal et de la ville de Québec), 65 % y sont allés; 21 % sont allés à Montréal, et 4 %, à la ville de Québec. De même, 85 % des immigrants qui avaient l'intention d'aller à Edmonton y sont effectivement allés; la plupart des autres sont allés s'installer ailleurs dans l'ouest du Canada.

Toute destination particulière gagne aussi certains immigrants qui envisageaient de s'établir ailleurs. De 9 % à 43 % d'immigrants qui se sont rendus à une destination donnée avaient déclaré au départ qu'ils envisageaient d'aller ailleurs. Par exemple, 9 % de ceux qui sont allés à Calgary avaient indiqué Toronto comme destination prévue, et 4 % avaient indiqué Vancouver (tableau B en annexe).

Lorsqu'il est tenu compte des gains et des pertes, certaines destinations reçoivent moins d'immigrants que le nombre prévu, tandis que d'autres en reçoivent plus. Pour l'Alberta, la Colombie-Britannique, le reste du Québec, le reste de l'Ontario et Hamilton, le nombre réel d'immigrants dépassait le nombre prévu d'immigrants. Pour les provinces de l'Atlantique, le Manitoba et la Saskatchewan, Toronto, Montréal et la ville de Québec, le nombre réel d'immigrants était plus faible que le nombre prévu[3].

En résumé, si l'on se concentre sur les immigrants individuels, il existe une différence importante entre les destinations prévues et réelles. Cependant, au niveau agrégé, après avoir tenu compte de tous les remaniements, habituellement, la différence entre les nombres prévus et réels n'est pas grande pour la plupart des destinations. Font exception Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, qui n'ont reçu que de 39 % à 80 % des immigrants prévus. En revanche, le reste de l'Alberta et le reste de l'Ontario ont reçu 25 % d'immigrants de plus que le nombre prévu.

Puisque ni la destination prévue ni la destination initiale réelle ne brossent le tableau complet des profils de répartition initiale des immigrants, d'autres analyses ont été effectuées à l'aide de ces deux définitions (et de deux sources de données) pour s'assurer de la cohérence des résultats.

3. Des 20 destinations énumérées au tableau 1, le reste du Québec, le reste de l'Ontario, Calgary, Edmonton, le reste de l'Alberta et le reste de la Colombie-Britannique ont reçu un nombre d'immigrants supérieur de 14 % à 26 % au nombre prévu. Vancouver, Ottawa, Hamilton et les Territoires du Nord-Ouest ont reçu un nombre d'immigrants supérieur de 1 % à 9 % au nombre prévu. La ville de Québec, Montréal, Toronto, le reste du Manitoba et la Saskatchewan ont reçu un nombre d'immigrants inférieur de 4 % à 7 % au nombre prévu. Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et Winnipeg ont reçu un nombre d'immigrants inférieur de 11 % à 25 % au nombre prévu. L'Île-du-Prince-Édouard a reçu un nombre d'immigrants inférieur d'environ 60 % au nombre prévu.

3.3 Méthodes

Le changement de répartition régionale des immigrants au moment de l'établissement est déterminé en comparant la situation en 1999-2000 et en 2009-2010. Afin d'accroître la taille de l'échantillon et, ainsi, d'examiner un plus grand nombre de destinations, nous avons regroupé les données de deux années, au début ainsi qu'à la fin de la période (c.-à-d. 1999-2000 et 2009-2010). Pour l'analyse portant sur les destinations prévues, la taille totale de l'échantillon est de 282 000 pour 1999-2000 et de 365 760 pour 2009-2010. Pour l'analyse portant sur les destinations réelles un an après l'établissement, la taille totale d'échantillon est de 245 170 pour 1999-2000 et de 307 590 pour 2009-2010.

Une méthode de décomposition par régression est appliquée pour évaluer l'effet des changements de programmes d'entrée et des changements de régions d'origine sur la destination choisie par les nouveaux immigrants. L'analyse est limitée aux régions dont la part d'immigrants entrants a varié de manière significative. Pour sept destinations prévues, la proportion de nouveaux immigrants a varié de plus d'un point de pourcentage. Pour chacune de ces sept régions, trois modèles probabilistes linéaires ont été exécutés en utilisant les données groupées pour 1999-2000 et 2009-2010. Dans chacun des trois modèles, la variable dépendante prend la valeur de 1 quand un immigrant a envisagé de s'établir à une destination particulière, et la valeur de 0 sinon. Autrement dit, il s'agit de la probabilité qu'un immigrant ait envisagé de se rendre à une destination particulière.

Le modèle 1 contient une variable indicatrice pour les années d'établissement 2009-2010 (c.-à-d. que 1999-2000 sert de référence), mais aucune autre variable de contrôle. Le coefficient de la variable indicatrice de l'année d'établissement donne la *variation* observée entre 1999-2000 et 2009-2011 de la probabilité que les immigrants envisagent de s'établir à une destination particulière. Le modèle 2 contient en outre des variables de contrôle pour les programmes d'entrée des immigrants : travailleur qualifié fédéral, regroupement familial, gens d'affaires, candidats des provinces, réfugiés, et autres (groupe de référence)[4]. La *différence* entre les coefficients de la variable indicatrice de l'année d'établissement 2009-2010 dans les modèles 1 et 2 donne l'effet des changements de programme (la probabilité d'entrer aux termes d'un programme particulier) sur le choix d'une destination donnée.

Le modèle 3 comprend 12 variables indicatrices des régions d'origine. Ces variables indicatrices sont fondées sur 13 pays ou régions d'origine des immigrants : la Chine; l'Inde; les Philippines; les États-Unis; l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Caraïbes; les autres pays d'Asie de l'Est; les autres pays d'Asie du Sud; les autres pays d'Asie du Sud-Est; l'Asie du Centre-Ouest et le Moyen-Orient; l'Europe du Nord-Ouest (groupe de référence); l'Europe du Sud-Est; l'Afrique; ainsi que l'Australie et l'Océanie. La variation du coefficient de la variable de l'année d'établissement 2009-2010 entre les modèles 2 et 3 indique l'effet supplémentaire du changement de répartition des régions d'origine sur le choix de la destination d'établissement. Les coefficients des variables des modèles 1 à 3 sont présentés au tableau C en annexe.

Il convient de souligner que l'ordre dans lequel les variables sont entrées dans les modèles de régression séquentiels susmentionnés peut avoir une incidence sur les estimations en ce qui a trait à leurs effets sur la variable dépendante (la probabilité qu'un immigrant ait l'intention de s'établir à une destination particulière). Les programmes de sélection sont délibérément entrés pour commencer, parce que les changements de répartition des pays ou régions d'origine pourraient résulter des changements de programmes de sélection. De cette façon, les effets estimés des programmes de sélection sont maximisés. Empiriquement, les résultats de la

4. L'autre groupe comprend les aides familiaux résidents; la catégorie de l'expérience canadienne, qui a été créée à la fin des années 2000; les cas humanitaires en dehors de la catégorie du regroupement familial; les réfugiés; le Programme d'élimination de l'arriéré; le Programme d'examen administratif; et les catégories non précisées.

présente étude sont similaires si l'ordre est inversé, ou si l'exercice de décomposition est fondé sur un modèle qui comprend les deux ensembles de variables simultanément (Hou, 2014).

Les procédures susmentionnées ont été répétées pour l'échantillon d'immigrants qui avaient produit une déclaration de revenus pour la première année complète après leur établissement et qui avaient indiqué leur destination initiale réelle. La variable dépendante est dans ce cas la probabilité de vivre réellement à une destination donnée durant la première année complète depuis l'établissement. Une différence entre les modèles spécifiés pour cet échantillon est l'ajout d'une variable indiquant si l'immigrant a produit une déclaration de revenus au Canada avant l'année où il est devenu un immigrant reçu. Cette variable n'est pas disponible dans le Fichier d'établissement pour l'analyse des destinations prévues. Elle est comprise ici pour saisir, précisément, l'incidence accrue des transitions du statut de résident temporaire à celui de résident permanent au cours des années 2000. Ces transitions se font principalement par la voie du PCP, ainsi que de la catégorie de l'expérience canadienne, qui a été créée à la fin des années 2000. En Alberta ainsi qu'en Colombie-Britannique en particulier, la plupart des candidats des provinces ont été sélectionnés parmi les travailleurs étrangers temporaires comme l'exigent la plupart des volets des programmes. Il se peut aussi que les immigrants qui étaient des résidents temporaires au Canada avant l'établissement aient été fortement attachés à leur lieu de résidence quel que soit l'endroit au Canada où ils se trouvaient. Par conséquent, ces immigrants étaient plus susceptibles de demeurer à cet endroit après être devenus des immigrants reçus, indépendamment du programme aux termes duquel ils se sont établis au Canada. L'inclusion de cette variable aiderait à déterminer si ce sont les changements de programmes de sélection ou l'accroissement des transitions de l'état de résident temporaire à l'état de résident permanent au sein de chaque programme qui contribuent à la dispersion des destinations des immigrants.

4 Résultats de la décomposition par régression

4.1 Changements dans la répartition des destinations prévues

Toronto, la destination qui reçoit la part la plus importante de nouveaux immigrants au Canada et qui affiche la variation la plus importante de son pourcentage annuel de nouveaux immigrants, sert à illustrer les résultats de la décomposition par régression. Les trois modèles de régression sont présentés au tableau C en annexe, et les résultats sommaires sont exposés au tableau 4. Entre 1999-2000 et 2009-2010, le pourcentage de nouveaux immigrants ayant l'intention de s'établir à Toronto a diminué de 14,2 points de pourcentage (tableau 4). Si l'on maintenait les programmes de sélection des immigrants constants au cours de la période, la proportion de nouveaux immigrants envisageant de s'établir à Toronto aurait baissé de 11,0 points de pourcentage. Donc, 3,2 points (ou 23 %) de la baisse de 14,2 points de pourcentage étaient associés à des changements de programmes de sélection des immigrants au niveau national. En maintenant également constantes les régions d'origine des immigrants, la proportion de nouveaux immigrants ayant l'intention de s'établir à Toronto aurait diminué de 8,6 points de pourcentage. Autrement dit, les changements de régions d'origine des immigrants expliquaient 2,4 points de pourcentage de la baisse de 14,2 points de pourcentage, indépendamment de la variation associée aux programmes de sélection des immigrants. Ensemble, les deux facteurs expliquaient environ 40 % (5,6 points sur 14,2) de la diminution de la proportion de nouveaux immigrants ayant l'intention de s'établir à Toronto durant les années 2000.

Tableau 4
Prise en compte du type de programme et de la région d'origine pour expliquer la variation de la probabilité d'avoir l'intention d'aller à une destination

	Variation de la probabilité d'avoir l'intention d'aller à une destination, 1999-2000 à 2009-2010			Variation de la probabilité d'avoir l'intention d'aller à une destination associée à un changement de		
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3			
Destination	Pas de variables de contrôle	Modèle 1 + programme d'entrée	Modèle 2 + région d'origine	Programme d'entrée	Région d'origine	Les deux
	points de pourcentage					
Toronto	-14,2	-11,0	-8,6	-3,2	-2,4	-5,6
Montréal	4,6	8,1	4,7	-3,5	3,4	-0,1
Winnipeg	2,5	-0,2	-0,4	2,7	0,2	2,9
Calgary	1,8	1,6	1,5	0,2	0,1	0,3
Edmonton	1,7	1,2	1,2	0,5	0,0	0,5
Saskatchewan	1,7	0,1	0,1	1,6	0,0	1,6
Reste de l'Alberta	1,2	0,5	0,4	0,7	0,1	0,8

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, Fichier d'établissement des immigrants.

La proportion de nouveaux immigrants qui envisageaient de s'établir à Montréal a augmenté de 4,6 points de pourcentage au cours de la période allant de 1999-2000 à 2009-2010. S'il n'y avait pas eu de changement de composition du portefeuille de programmes de sélection des immigrants, la proportion aurait augmenté de 8,1 points de pourcentage. Cela donne à penser que la hausse globale observée est attribuable au fait que Montréal a reçu une proportion plus importante d'immigrants *dans* divers programmes, notamment le PTQF. Cependant, si l'on neutralise en plus l'effet des régions d'origine des immigrants, la proportion de nouveaux immigrants qui avaient l'intention de s'établir à Montréal n'aurait augmenté que de 4,7 points de pourcentage, encore une fois indépendamment de la variation associée aux programmes de sélection des immigrants. Au cours des années 2000, les proportions d'immigrants en provenance d'Afrique ainsi que de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud et des Caraïbes ont augmenté à l'échelle nationale, et ces immigrants étaient plus susceptibles que les autres d'avoir indiqué Montréal comme destination prévue (tableau 3). Ces résultats font penser que les changements de programmes de sélection des immigrants ont eu tendance à réduire la proportion d'immigrants ayant l'intention de s'établir à Montréal, tandis que les changements de régions d'origine des immigrants ont eu tendance à l'accroître.

Après Montréal, Winnipeg est la ville qui a connu la deuxième augmentation en importance de la proportion d'immigrants éventuels. Cette augmentation était entièrement associée aux changements de programmes de sélection des immigrants, particulièrement le recours accru au PCP. De même, en Saskatchewan, l'augmentation de 1,7 point de pourcentage de la proportion d'immigrants éventuels était associée presque entièrement à des changements de type de programme.

À Calgary et à Edmonton, les deux grandes régions métropolitaines de l'Alberta, d'environ 10 % à 30 % de l'augmentation de la proportion d'immigrants éventuels était associée aux changements de programmes d'entrée. Comparativement, environ 60 % de la hausse de 1,2 point de pourcentage de la proportion d'immigrants ayant l'intention de s'installer en Alberta, en dehors d'Edmonton et de Calgary, était associée aux changements de programmes de sélection des immigrants. Dans les trois cas, les changements de régions d'origine des immigrants n'ont contribué que faiblement à l'augmentation de la proportion d'immigrants qui avaient l'intention de s'installer là.

En résumé, l'effet des changements de programmes de sélection des immigrants varie d'après chaque destination. Évidemment, l'effet est plus prononcé pour les destinations pour lesquelles le PCP est devenu la source principale d'immigrants. En Saskatchewan et à Winnipeg, presque toute l'augmentation de la proportion d'immigrants éventuels était associée à des changements de programmes, en particulier, le pourcentage croissant d'immigrants entrant aux termes du PCP. De même, les changements de programmes d'entrée expliquaient la majeure partie de l'accroissement observé dans le reste de l'Alberta. Les changements de régions d'origine ont eu tendance à accroître la proportion d'immigrants ayant l'intention de s'établir à Montréal, mais à réduire la proportion envisageant de s'établir à Toronto.

4.2 Changements dans la répartition des destinations initiales réelles

Les résultats concernant les destinations réelles des immigrants qui ont produit une déclaration de revenus étaient généralement similaires à ceux présentés pour les destinations prévues. Par exemple, la proportion de nouveaux immigrants établis à Toronto a baissé de 12,3 points de pourcentage entre 1999-2000 et 2009-2010, soit la variation la plus importante observée pour toute destination (tableau 5, première colonne). Après l'ajout de variables de contrôle pour tenir compte du type de programme de sélection des immigrants, la diminution était de 9,5 points de pourcentage (tableau 5, deuxième colonne). Autrement dit, quand la composition du portefeuille de programmes de sélection des immigrants était maintenue constante (modèle 2), la *variation* de la probabilité qu'un immigrant s'installe à Toronto était inférieure de 2,8 points de pourcentage à celle effectivement observée. Donc, 2,8 points de pourcentage, ou 23 %, de la baisse de 12,3 points de pourcentage peuvent être attribués à la variation du pourcentage d'immigrants entrant aux termes des divers programmes, c'est-à-dire le même résultat que celui observé plus haut pour les destinations prévues[5]. La résidence antérieure au Canada n'expliquait qu'une faible part de la baisse de la proportion de nouveaux immigrants établis à Toronto (modèle 2a, colonne 3). Les changements de régions d'origine représentaient environ 20 % de la baisse parce qu'une proportion supérieure à la moyenne d'immigrants reçus par Toronto provenaient de régions d'origine dont la prévalence était en baisse (Chine, autres pays d'Asie du Sud) et une proportion inférieure à la moyenne provenait de régions dont la prévalence augmentait (Afrique et Europe du Nord-Ouest) (tableau 3). Globalement, plus de la moitié de la diminution de la proportion de nouveaux immigrants s'établissant à Toronto n'était pas associée à des changements de programmes de sélection des immigrants ni à des changements de régions d'origine.

5. Si le type de programme était ajouté au modèle après les régions d'origine, il expliquerait 2,7 points de pourcentage de la baisse de 12,3 points de pourcentage de la proportion d'immigrants établis à Toronto.

Tableau 5
Effet du type de programme et de la région d'origine sur la variation de la probabilité d'aller à une destination donnée

	Variation de la probabilité d'aller à la destination, 1999-2000 à 2009-2010				Variation de la probabilité d'aller à la destination associée à un changement de			
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 2a	Modèle 3				
Destination	Pas de variable de contrôle	Modèle 1 + programme d'entrée	Modèle 2 + résidence antérieure au Canada	Modèle 2a + région d'origine	Programme d'entrée	Expérience canadienne antérieure	Région d'origine	Tous les facteurs
	points de pourcentage							
Toronto	-12,3	-9,5	-9,2	-6,8	-2,8	-0,3	-2,4	-5,5
Montréal	3,8	7,5	7,2	3,8	-3,7	0,3	3,4	0,0
Winnipeg	2,7	-0,1	0,2	-0,1	2,8	-0,3	0,3	2,8
Calgary	2,2	1,8	1,7	1,7	0,4	0,1	0,0	0,5
Edmonton	2,3	1,7	1,6	1,5	0,6	0,1	0,1	0,8
Saskatchewan	2,1	0,4	0,4	0,4	1,7	0,0	0,0	1,7
Reste de l'Alberta	1,3	0,6	0,5	0,4	0,7	0,1	0,1	0,9

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM).

Comme à Toronto, les changements de type de programme ont exercé une pression à la baisse sur la proportion de nouveaux immigrants qui se sont installés à Montréal (-3,7 points de pourcentage), mais celle-ci a été compensée par la pression à la hausse exercée par les changements de régions d'origine (+3,4 points de pourcentage) et la résidence antérieure au Canada (+0,3 point de pourcentage).

Les changements de programme étaient à l'origine de la majorité de la variation du pourcentage de nouveaux immigrants installés en Saskatchewan, à Winnipeg et en Alberta, en dehors de Calgary et d'Edmonton. Les changements de régions d'origine ont eu peu d'effet sur les pourcentages de nouveaux immigrants allant à d'autres destinations que Toronto et Montréal.

5 Conclusion et discussion

Le Canada et les États-Unis ont tous deux connu récemment une plus grande dispersion régionale des nouveaux immigrants. L'accroissement de la dispersion, qui a eu lieu durant les années 1990 aux États-Unis et durant les années 2000 au Canada, a abouti à une déconcentration marquée des immigrants dans les deux pays. Au Canada, le changement a été principalement caractérisé par un mouvement des immigrants de Toronto vers Montréal et un certain nombre de destinations non habituelles dans l'Ouest, en particulier. Comme cette nouvelle répartition régionale a coïncidé avec l'entrée en vigueur du PCP, on a supposé que ce changement de programme était la cause principale du mouvement des immigrants.

Une approche axée sur la destination est adoptée dans le présent document pour examiner les effets des changements de programme de sélection des immigrants et des régions d'origine sur les changements de répartition des nouveaux immigrants entre les principales destinations.

L'analyse des destinations réelles comparativement aux destinations prévues donne à penser que, pour de nombreux nouveaux immigrants, les deux destinations ne concordent pas. Cependant, alors que la plupart des régions perdent certains immigrants qui avaient envisagé de s'y établir, elles gagnent des immigrants qui avaient eu l'intention de s'établir dans d'autres

régions. Pour les trois destinations principales —Toronto, Vancouver et Montréal —, la différence entre les nombres d'immigrants prévus et réels n'excède pas 6 %.

Des 20 destinations examinées, sept ont vu leur part de nouveaux immigrants varier de plus de 1 point de pourcentage. L'analyse était axée sur ces sept régions. Les changements de type de programme aux termes duquel les immigrants étaient entrés (en particulier, la prévalence croissante du PCP) expliquaient pratiquement toute l'augmentation des proportions de nouveaux immigrants allant s'établir en Saskatchewan et à Winnipeg, et jouaient un rôle important en Alberta en dehors d'Edmonton et de Calgary. Les changements de programmes de sélection des immigrants ont aussi eu tendance à réduire la proportion d'immigrants s'établissant à Montréal. L'évolution des programmes de sélection des immigrants a également joué un rôle mineur dans la variation des proportions d'immigrants s'établissant à Toronto, à Calgary et à Edmonton.

Les changements de régions d'origine peuvent aussi influencer les choix de destination des immigrants puisque ceux provenant d'un pays ou d'un groupe ethnique particulier ont tendance à choisir une destination où existe déjà une collectivité d'immigrants plus anciens provenant de la même région ou du même groupe ethnique. Tant les immigrants plus anciens que les nouveaux immigrants s'installent dans ces collectivités en raison des réseaux sociaux et des ressources institutionnelles existants ou en raison de certains attributs régionaux, comme la langue dominante, le climat, la distance par rapport au pays d'origine et les créneaux économiques. Les destinations recevant des immigrants provenant généralement de pays dont l'importance diminue en tant que source d'immigration au Canada recevraient donc une proportion plus faible de nouveaux immigrants. L'analyse laisse entendre que les changements de régions d'origine ont été un facteur important du recul de l'immigration à Toronto et de son augmentation à Montréal, mais qu'ils ont été un facteur très mineur pour toute autre destination.

La présente analyse pourrait surestimer les effets des programmes d'entrée sur la répartition géographique des nouveaux immigrants. Ainsi, une province pourrait avoir utilisé pour la première fois le PCP ou avoir recouru davantage au PCP parce que son économie est vigoureuse et qu'elle a besoin de travailleurs. Le cas échéant, ce ne serait pas le changement de composition du portefeuille de programmes, mais plutôt le climat économique favorable qui serait le principal facteur de l'accroissement de la proportion de nouveaux immigrants choisissant une destination particulière. Même sans le PCP, la province aurait peut-être reçu une proportion plus importante d'immigrants. Par ailleurs, si une province a utilisé pour la première fois le PCP dans l'espoir qu'un plus grand nombre de travailleurs disponibles aboutisse à une économie plus solide, le changement de composition du portefeuille de programmes serait la cause principale de l'augmentation de la proportion d'immigrants à cette destination. Cette raison de recourir au PCP existait dans de nombreuses régions, y compris les provinces de l'Atlantique et le Manitoba.

Étant donné le petit nombre de destinations qui peuvent être étudiées de manière fiable dans le contexte de la recherche sur l'immigration au Canada, les effets de la conjoncture économique et de la croissance de l'emploi n'ont pas été pris en compte dans les modèles de régression. Ces facteurs ont vraisemblablement joué un rôle important dans les variations des proportions de nouveaux immigrants allant s'établir à Toronto, à Montréal, à Calgary et à Edmonton, qui sont les principaux centres économiques et démographiques au Canada. La conjoncture économique dans ces régions était en harmonie avec la variation des proportions de nouveaux immigrants s'y établissant. Donc, même si l'effet du changement de composition du portefeuille de programmes d'entrée avait un effet significatif, il ne s'agissait pas du seul déterminant de la dispersion géographique des immigrants qui sont venus s'installer au Canada depuis 2000. Les facteurs économiques auraient pour effet de modifier la répartition géographique des immigrants *au sein* des programmes d'entrée, notamment le PTQF.

La répartition géographique initiale des immigrants dans le pays hôte peut être modifiée considérablement par les forces conjuguées qu'exercent les politiques d'immigration et les conditions sur les marchés du travail régionaux. Les programmes d'immigration qui acheminent les nouveaux immigrants vers des destinations particulières peuvent accroître considérablement le nombre d'immigrants dans certaines régions habituellement non choisies comme porte d'entrée. Les politiques de sélection qui ont une incidence sur les caractéristiques des nouveaux immigrants, comme la répartition des pays d'origine et des professions, pourraient aussi transformer indirectement la répartition géographique initiale des nouveaux immigrants. Les changements concernant la nature de l'économie canadienne et les conditions économiques régionales pourraient avoir un effet encore plus prononcé, puisque la plupart des immigrants viennent au Canada pour des raisons économiques et sont donc plus susceptibles d'être attirés par les destinations qui leur offrent de meilleures possibilités d'emploi que d'autres. Cependant, ces effets n'ont pas été estimés directement dans le cadre de la présente étude.

6 Tableaux en annexe

Tableau A-1 en annexe
Distribution de la destination prévue en fonction de la destination réelle un an après l'établissement, immigrants âgés de 18 à 54 ans au moment de l'établissement, cohortes d'immigrants admis de 1999 à 2010 — Partie 1

	Destination réelle										
Destination prévue	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Ville de Québec	Montréal	Reste du Qué.	Ottawa	Toronto	Hamilton	Reste de l'Ont.
	pourcentage										
Terre-Neuve-et-Labrador	56,6	x	2,2	x	x	1,8	x	1,5	10,4	1,5	5,4
Île-du-Prince-Édouard	x	33,1	1,3	x	x	2,3	x	2,0	26,1	0,9	3,8
Nouvelle-Écosse	0,3	x	72,1	0,7	x	2,3	x	1,4	10,0	0,7	2,7
Nouveau-Brunswick	x	x	1,3	66,2	x	4,7	x	2,1	9,8	x	3,0
Ville de Québec	x	x	x	x	69,4	14,8	7,3	1,7	2,3	0,5	1,1
Montréal	0,0	x	0,1	0,0	0,9	84,4	2,7	1,2	4,9	0,2	0,8
Reste du Québec	x	x	x	x	3,6	21,3	65,3	1,9	2,3	0,4	1,2
Ottawa	x	x	0,1	0,1	0,3	6,1	0,7	74,7	8,4	0,4	4,3
Toronto	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	1,6	0,1	0,9	86,7	0,9	4,7
Hamilton	x	x	x	x	x	1,3	x	0,8	16,2	69,6	7,2
Reste de l'Ontario	x	x	0,2	0,1	x	1,0	0,1	1,4	14,3	1,4	76,3
Winnipeg	x	x	x	x	x	0,7	x	0,5	5,0	0,3	0,9
Reste du Manitoba	x	x	x	x	x	0,3	x	x	2,0	x	1,4
Saskatchewan	x	x	x	x	x	0,6	x	0,6	4,7	0,4	2,1
Calgary	x	x	0,1	x	x	0,8	0,1	0,3	3,5	0,2	0,8
Edmonton	x	x	x	x	x	0,6	x	0,4	3,2	0,2	0,7
Reste de l'Alberta	x	x	x	x	x	0,3	x	x	1,8	x	0,7
Vancouver	0,0	x	0,1	0,1	x	1,0	0,0	0,5	5,4	0,2	0,8
Reste de la Colombie-Britannique	x	x	0,1	x	x	0,3	x	0,2	2,5	x	0,6
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	0,6	x	x	2,5	x	x
Inconnue	x	x	x	x	x	7,1	x	x	x	x	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Notes : L'échantillon est constitué d'immigrants qui ont produit une déclaration de revenus au Canada pour la première année complète après leur établissement. Les valeurs des cellules pour lesquelles le nombre d'observations est inférieur à 40 sont supprimées pour des raisons de confidentialité. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages pourrait ne pas être égale à 100.
Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM).

Tableau A-2 en annexe
Distribution de la destination prévue en fonction de la destination réelle un an après l'établissement, immigrants âgés de 18 à 54 ans au moment de l'établissement, cohortes d'immigrants admis de 1999 à 2010 — Partie 2

	Destination réelle										
Destination prévue	Winnipeg	Reste du Man.	Sask.	Calgary	Edmonton	Reste de l'Alb.	Vancouver	Reste de la C.-B.	T.-N.-O. et Nt	Inconnue	Total
	pourcentage										
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	4,5	2,6	2,9	5,8	x	x	x	100
Ile-du-Prince-Édouard	x	x	x	1,6	1,2	x	25,6	0,9	x	x	100
Nouvelle-Écosse	x	x	x	2,3	1,2	0,8	3,6	0,6	x	x	100
Nouveau-Brunswick	x	x	x	2,4	2,0	0,6	4,9	x	x	x	100
Ville de Québec	x	x	x	0,8	0,3	x	0,9	x	x	x	100
Montréal	0,1	x	0,1	1,1	0,5	0,2	2,5	0,2	x	0,1	100
Reste du Québec	x	x	x	1,0	1,2	0,3	0,7	0,2	x	x	100
Ottawa	0,2	x	0,1	1,1	0,7	0,3	2,1	0,3	x	0,1	100
Toronto	0,2	0,0	0,2	1,1	0,7	0,2	2,0	0,2	0,0	0,0	100
Hamilton	x	x	0,2	1,2	1,1	0,4	1,2	0,2	x	x	100
Reste de l'Ontario	0,2	0,1	0,2	1,4	0,9	0,5	1,3	0,3	x	0,1	100
Winnipeg	79,6	2,7	0,3	3,1	1,8	1,0	3,2	0,5	x	x	100
Reste du Manitoba	8,5	77,9	1,1	1,5	1,3	2,0	1,3	2,0	x	x	100
Saskatchewan	0,6	0,4	79,3	3,0	2,0	1,8	2,9	1,1	x	x	100
Calgary	0,2	0,1	0,4	84,2	2,1	3,8	2,6	0,7	x	0,1	100
Edmonton	0,2	x	0,3	3,2	84,6	3,4	2,2	0,6	x	x	100
Reste de l'Alberta	0,2	x	1,0	9,1	6,5	76,2	1,7	1,4	x	x	100
Vancouver	0,2	0,0	0,2	1,5	0,8	0,3	85,4	3,4	0,0	0,1	100
Colombie-Britannique	0,2	x	0,1	2,1	1,0	0,7	11,9	79,7	x	0,1	100
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	3,3	x	3,0	x	82,9	x	100
Inconnue	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Notes : L'échantillon est constitué d'immigrants qui ont produit une déclaration de revenus au Canada pour la première année complète après leur établissement. Les valeurs des cellules pour lesquelles le nombre d'observations est inférieur à 40 sont supprimées pour des raisons de confidentialité. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages pourrait ne pas être égale à 100.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM).

Tableau B-1 en annexe
Distribution de la destination réelle un an après l'établissement en fonction de la destination prévue, immigrants âgés de 18 à 54 ans au moment de l'établissement, cohortes d'immigrants admis de 1999 à 2010 — Partie 1

	Destination prévue										
Destination réelle	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Ville de Québec	Montréal	Reste du Qué.	Ottawa	Toronto	Hamilton	Reste de l'Ont.
	pourcentage										
Terre-Neuve-et-Labrador	74,1	x	1,5	x	x	2,7	x	x	9,9	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	84,8	x	x	x	x	x	x	6,0	x	x
Nouvelle-Écosse	0,7	0,6	80,9	1,0	x	1,9	x	0,6	8,4	x	1,4
Nouveau-Brunswick	x	x	1,3	82,6	x	2,1	x	0,7	6,3	x	1,5
Ville de Québec	x	x	x	x	73,8	17,6	5,3	1,0	1,1	x	x
Montréal	0,0	0,0	0,1	0,1	0,8	89,8	1,6	1,2	4,3	0,1	0,4
Reste du Québec	x	x	x	x	4,6	33,2	56,6	1,6	2,0	x	0,5
Ottawa	0,1	0,2	0,3	0,3	0,5	6,5	0,7	73,2	11,4	0,4	2,4
Toronto	0,1	0,2	0,2	0,1	0,0	2,1	0,1	0,7	90,6	0,6	2,0
Hamilton	0,2	0,2	0,3	x	0,2	2,1	0,3	0,9	23,0	64,4	4,8
Reste de l'Ontario	0,2	0,2	0,3	0,2	0,1	1,9	0,2	1,9	28,2	1,6	61,5
Winnipeg	x	x	x	x	x	0,5	x	0,2	3,8	x	0,5
Reste du Manitoba	x	x	x	x	x	x	x	x	2,7	x	1,0
Saskatchewan	x	x	x	x	x	0,9	x	0,3	5,0	0,2	0,7
Calgary	0,2	0,1	0,3	0,2	0,1	3,4	0,2	0,6	8,6	0,3	1,5
Edmonton	0,2	0,1	0,3	0,3	0,1	2,8	0,4	0,7	9,4	0,5	1,5
Reste de l'Alberta	0,4	x	0,4	0,2	x	1,7	0,3	0,6	6,0	0,4	1,8
Vancouver	0,1	0,5	0,2	0,2	0,1	2,9	0,1	0,4	5,8	0,1	0,5
Reste de la Colombie-Britannique	x	0,1	0,2	x	x	1,2	0,1	0,3	3,3	0,1	0,7
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	x	x	x	6,8	x	x
Inconnue	x	x	x	x	x	15,0	x	4,6	28,1	x	9,3

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Notes : L'échantillon est constitué d'immigrants qui ont produit une déclaration de revenus au Canada pour la première année complète après leur établissement. Les valeurs des cellules pour lesquelles le nombre d'observations est inférieur à 40 sont supprimées pour des raisons de confidentialité. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages pourrait ne pas être égale à 100.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM).

Tableau B-2 en annexe
Distribution de la destination réelle un an après l'établissement en fonction de la destination prévue, immigrants âgés de 18 à 54 ans au moment de l'établissement, cohortes d'immigrants admis de 1999 à 2010 — Partie 2

	Destination prévue										
Destination réelle	Winnipeg	Reste du Man.	Sask.	Calgary	Edmonton	Reste de l'Alb.	Vancouver	Reste de la C.-B.	T.-N.-O. et Nt	Inconnue	Total
	pourcentage										
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x	x	x	3,4	x	x	x	100
Ile-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100
Nouvelle-Écosse	x	x	x	0,7	x	x	2,0	0,4	x	x	100
Nouveau-Brunswick	x	x	x	x	x	x	2,0	x	x	x	100
Ville de Québec	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	100
Montréal	0,1	x	0,1	0,2	0,1	0,0	0,9	0,0	x	x	100
Reste du Québec	x	x	x	0,2	x	x	0,4	0,1	x	x	100
Ottawa	0,5	x	0,3	0,5	0,4	x	2,1	0,1	x	x	100
Toronto	0,4	0,0	0,2	0,4	0,2	0,1	2,0	0,1	0,0	x	100
Hamilton	0,6	x	0,3	0,5	0,3	x	1,5	x	x	x	100
Reste de l'Ontario	0,4	0,1	0,4	0,5	0,3	0,1	1,7	0,2	x	x	100
Winnipeg	89,7	2,3	0,3	0,4	0,2	0,1	1,3	0,2	x	x	100
Reste du Manitoba	11,7	81,3	0,7	0,4	x	x	0,5	x	x	x	100
Saskatchewan	0,6	0,6	85,9	1,6	0,7	0,9	2,0	0,3	x	x	100
Calgary	1,7	0,2	0,8	73,3	1,6	2,0	4,0	0,9	x	x	100
Edmonton	1,6	0,3	0,8	3,1	71,5	2,3	3,4	0,7	0,1	x	100
Reste de l'Alberta	1,9	1,0	1,7	12,3	6,5	60,6	2,7	1,1	x	x	100
Vancouver	0,7	0,1	0,3	0,9	0,4	0,1	84,9	1,8	0,0	x	100
Colombie-Britannique	0,6	0,6	0,6	1,2	0,7	0,7	19,3	70,1	x	x	100
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	x	3,6	x	76,1	x	100
Inconnue	x	x	x	6,4	x	x	16,8	4,8	x	x	100

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Notes : L'échantillon est constitué d'immigrants qui ont produit une déclaration de revenus au Canada pour la première année complète après leur établissement. Les valeurs des cellules pour lesquelles le nombre d'observations est inférieur à 40 sont supprimées pour des raisons de confidentialité. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages pourrait ne pas être égale à 100.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM).

Tableau C en annexe

Coefficients estimés des modèles probabilistes linéaires de la destination prévue, immigrants âgés de 18 à 54 ans au moment de l'établissement, cohortes d'immigrants admis de 1999-2000 et de 2009-2010

	Probabilité d'avoir l'intention d'aller à						
	Toronto	Montréal	Calgary	Edmonton	Winnipeg	Sask.	Reste de l'Alb.
	coefficient						
Modèle 1							
Année d'établissement 2009-2010	-0,142 ***	0,046 ***	0,018 ***	0,017 ***	0,025 ***	0,017 ***	0,012 ***
Constante	0,464 ***	0,132 ***	0,037 ***	0,020 ***	0,016 ***	0,008 ***	0,007 ***
Modèle 2							
Année d'établissement 2009-2010	-0,110 ***	0,081 ***	0,016 ***	0,012 ***	-0,002 ***	0,001 **	0,005 ***
Travailleur qualifié fédéral	0,037 ***	0,075 ***	-0,009 ***	-0,012 ***	-0,009 ***	-0,004 ***	-0,010 ***
Gens d'affaires	-0,123 ***	0,077 ***	-0,034 ***	-0,024 ***	-0,014 ***	-0,005 ***	-0,006 ***
Programme des candidats des provinces	-0,312 ***	-0,160 ***	0,007 ***	0,020 ***	0,228 ***	0,137 ***	0,043 ***
Réfugiés	-0,041 ***	0,056 ***	-0,012 ***	-0,009 ***	0,019 ***	0,012 ***	-0,006 ***
Autres	0,072 ***	-0,043 ***	0,001	0,006 ***	-0,007 ***	-0,001 †	0,007 ***
Constante	0,456 ***	0,083 ***	0,045 ***	0,029 ***	0,018 ***	0,009 ***	0,013 ***
Modèle 3							
Année d'établissement 2009-2010	-0,086 ***	0,047 ***	0,015 ***	0,012 ***	-0,004 ***	0,001 ***	0,004 ***
Travailleur qualifié fédéral	0,044 ***	0,061 ***	-0,006 ***	-0,010 ***	-0,007 ***	-0,003 ***	-0,008 ***
Gens d'affaires	-0,111 ***	0,122 ***	-0,030 ***	-0,019 ***	-0,004 ***	-0,002 †	-0,002 *
Programme des candidats des provinces	-0,292 ***	-0,121 ***	0,002 †	0,016 ***	0,217 ***	0,131 ***	0,038 ***
Réfugiés	-0,043 ***	-0,020 ***	-0,006 ***	-0,004 ***	0,025 ***	0,012 ***	-0,002 *
Autres	0,100 ***	-0,015 ***	-0,008 ***	-0,001	-0,036 ***	-0,015 ***	-0,004 ***
Europe du Sud-Est	0,256 ***	-0,073 ***	-0,013 ***	0,000	0,018 ***	0,011 ***	-0,028 ***
Chine	0,058 ***	0,167 ***	-0,013 ***	0,000 ***	0,032 ***	0,005	-0,025 ***
Autres pays d'Asie de l'Est	0,186 ***	-0,189 ***	0,005 **	0,000	0,014 ***	-0,004 **	-0,023 ***
Inde	0,497 ***	-0,155 ***	-0,011	-0,008 ***	0,013 ***	0,003 ***	-0,027 ***
Autres pays d'Asie du Sud	0,160 ***	-0,154 ***	0,012 ***	0,017 ***	0,029 ***	0,016 **	-0,027 ***
Philippines	0,265 ***	-0,089 ***	-0,016 ***	-0,005 ***	0,009 ***	0,003 ***	-0,029
Autres pays d'Asie du Sud-Est	0,226 ***	0,023 ***	-0,021 ***	-0,010 ***	0,012 ***	-0,004 ***	-0,022 ***
Asie du Centre-Ouest et Moyen-Orient	-0,008 ***	-0,199 ***	0,023 ***	0,046 ***	0,007 ***	0,003 **	0,002 ***
Afrique	0,055 ***	-0,161 ***	-0,003 ***	0,000	0,020 ***	0,013 ***	0,000 ***
Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes	0,370 ***	-0,216 ***	-0,002 ***	0,011 ***	0,035 ***	-0,003 ***	-0,030 ***
Australie et Océanie	0,187	-0,168 ***	0,015 ***	0,021 ***	0,090 **	0,034	-0,001
Etats-Unis	0,244 ***	-0,187 ***	-0,019	-0,006	0,014 ***	-0,001 ***	-0,032
Constante	0,206 ***	0,199 ***	0,053 ***	0,027 ***	-0,005 ***	0,005 ***	0,036 ***

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, Fichier d'établissement des immigrants.

Tableau D en annexe

Coefficients estimés des modèles probabilistes linéaires de la destination réelle un an après l'établissement, immigrants âgés de 18 à 54 ans au moment de l'établissement, cohortes d'immigrants admis de 1999-2000 et de 2009-2010

	Probabilité d'aller à						
	Toronto	Montréal	Calgary	Edmonton	Winnipeg	Sask.	Reste de l'Alb.
	coefficient						
Modèle 1							
Année d'établissement 2009-2010	-0,123 ***	0,038 ***	0,027 ***	0,022 ***	0,023 ***	0,021 ***	0,013 ***
Constante	0,439 ***	0,128 ***	0,014 ***	0,039 ***	0,021 ***	0,006 ***	0,009 ***
Modèle 2							
Année d'établissement 2009-2010	-0,095 ***	0,075 ***	-0,001 **	0,018 ***	0,017 ***	0,004 ***	0,006 ***
Travailleur qualifié fédéral	0,009 ***	0,079 ***	-0,010 ***	-0,007 ***	-0,009 ***	-0,003 ***	-0,008 ***
Gens d'affaires	-0,076 ***	-0,058 ***	-0,014 ***	-0,035 ***	-0,026 ***	-0,005 ***	-0,005 ***
Programme des candidats des provinces	-0,268 ***	-0,155 ***	0,213 ***	0,015 ***	0,023 ***	0,126 ***	0,039 ***
Réfugiés	-0,016 ***	0,033 ***	0,014 ***	-0,009 ***	-0,004 ***	0,007 ***	-0,002 **
Autres	0,064 ***	-0,043 ***	-0,007 ***	0,003 *	0,007 ***	-0,002 ***	0,006 ***
Constante	0,439 ***	0,087 ***	0,018 ***	0,046 ***	0,028 ***	0,007 ***	0,013 ***
Modèle 2a							
Année d'établissement 2009-2010	-0,092 ***	0,072 ***	0,002 ***	0,017 ***	0,016 ***	0,004 ***	0,005 ***
Travailleur qualifié fédéral	0,005 **	0,082 ***	-0,014 ***	-0,006 ***	-0,008 ***	-0,003 ***	-0,007 ***
Gens d'affaires	-0,087 ***	-0,050 ***	-0,022 ***	-0,033 ***	-0,023 ***	-0,005 ***	-0,002 *
Programme des candidats des provinces	-0,261 ***	-0,160 ***	0,218 ***	0,014 ***	0,021 ***	0,125 ***	0,037 ***
Réfugiés	-0,006 *	0,026 ***	0,021 ***	-0,011 ***	-0,007 ***	0,006 ***	-0,005 ***
Autres	0,086 ***	-0,059 ***	0,009 ***	0,000	0,002	-0,002 ***	0,000
Déclaration de revenus avant l'établissement	-0,044 ***	0,032 ***	-0,033 ***	0,007 ***	0,012 ***	0,000	0,012 ***
Constante	0,451 ***	0,079 ***	0,026 ***	0,044 ***	0,025 ***	0,007 ***	0,010 ***
Modèle 3							
Année d'établissement 2009-2010	-0,068 ***	0,038 ***	-0,001 **	0,017 ***	0,015 ***	0,004 ***	0,004 ***
Travailleur qualifié fédéral	0,015 ***	0,065 ***	-0,010 ***	-0,003 ***	-0,006 ***	-0,002 ***	-0,005 ***
Gens d'affaires	-0,076 ***	-0,013 ***	-0,009 ***	-0,027 ***	-0,017 ***	0,000	0,003 **
Programme des candidats des provinces	-0,248 ***	-0,118 ***	0,204 ***	0,008 ***	0,017 ***	0,118 ***	0,033 ***
Réfugiés	-0,012 ***	-0,046 ***	0,027 ***	-0,004 ***	-0,003 **	0,007 ***	-0,001
Autres	0,100 ***	-0,023 ***	-0,024 ***	-0,012 ***	-0,008 ***	-0,018 ***	-0,007 ***
Déclaration de revenus avant l'établissement	-0,015 ***	0,018 ***	-0,030 ***	0,008 ***	0,014 ***	0,001 **	0,010 ***
Europe du Sud-Est	0,263 ***	-0,074 ***	0,011 ***	-0,007 ***	0,006 ***	0,007 ***	-0,031 ***
Chine	0,258 ***	-0,162 ***	0,004 ***	-0,012 ***	0,001	-0,002 **	-0,036 ***
Autres pays d'Asie de l'Est	0,197 ***	-0,193 ***	0,010 ***	0,017 ***	0,003	-0,007 ***	-0,024 ***
Inde	0,363 ***	-0,207 ***	0,026 ***	0,011 ***	0,021 ***	-0,002 *	-0,032 ***
Autres pays d'Asie du Sud	0,487 ***	-0,147 ***	0,009 ***	-0,003 †	-0,001	0,006 ***	-0,031 ***
Philippines	0,186 ***	-0,157 ***	0,087 ***	0,028 ***	0,030 ***	0,037 ***	-0,008 ***
Autres pays du Sud-Est	0,163 ***	-0,133 ***	0,026 ***	0,022 ***	0,024 ***	0,019 ***	-0,029 ***
Asie du Centre-Ouest et Moyen-Orient	0,261 ***	-0,067 ***	0,002	-0,009 ***	0,000	0,000	-0,033 ***
Afrique	0,059 ***	0,17 ***	0,024 ***	-0,004 **	0,011 ***	0,005 ***	-0,023 ***
Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes	0,222 ***	0,037 ***	0,009 ***	-0,014 ***	-0,007 ***	-0,004 ***	-0,027 ***
Australie et Océanie	-0,009	-0,194 ***	0,006 **	0,035 ***	0,053 ***	0,002	-0,003
États-Unis	0,051 ***	-0,154 ***	0,023 ***	-0,002	0,003	0,014 ***	0,002
Constante	0,191 ***	0,191 ***	0,008 ***	0,043 ***	0,016 ***	0,003 ***	0,037 ***

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM).

Bibliographie

Camarota, S., et J. Keeley. 2001. *The New Ellis Islands: Examining Non-Traditional Areas of Immigrant Settlement in the 1990s*. Washington, D.C. : Center for Immigration Studies.

Carter, T., M. Morrish et B. Amoyaw. 2008. « Attracting immigrants to smaller urban and rural communities: Lessons learned from the Manitoba Provincial Nominee Program ». *International Migration and Integration* 9 (2) : 161 à 183.

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). 2001. *Vers une répartition géographique mieux équilibrée des immigrants*. Produit n° C&I-51-109/2002F au catalogue. Ottawa : Politique, planification et recherche stratégiques, Citoyenneté et Immigration Canada.

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). 2009. *Bibliothèque numérique de Faits et chiffres 2009*. Disponible au lien suivant : www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/menu-faits.asp (consulté en décembre 2013).

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). 2010a. *Évaluation du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)*. Citoyenneté et Immigration Canada, Division de l'évaluation. N° Ci4-54/2010F-PDF. 87 pages. Disponible au lien suivant : http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/PTQ2010.pdf (consulté en décembre 2013).

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). 2010b. *Bibliothèque numérique de Faits et chiffres 2010*. Disponible au lien suivant : www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/menu-faits.asp (consulté en décembre 2013).

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). 2011. *L'évaluation du Programme des candidats des provinces*. Citoyenneté et Immigration Canada, Division de l'évaluation. N° Ci4-75/2011F-PDF. 77 pages. Disponible au lien suivant : http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/evaluation-pcp2011.pdf (consulté en décembre 2013).

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). 2012. *Bibliothèque numérique de Faits et chiffres 2012*. Disponible au lien suivant : www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/menu-faits.asp (consulté en décembre 2013).

Donato, K.M., C. Tolbert, A. Nucci et Y. Kawano. 2008. « Changing Faces, Changing Places: The Emergence of New Non-Metropolitan Immigration Gateways ». *New Faces in New Places: The Changing Geography of American Immigration*, publié sous la direction de D.S. Massey, p. 75 à 98. New York : Russell Sage Foundation.

Durand J., D.S. Massey et F. Charvet. 2000. « The changing geography of Mexican immigration to the United States: 1910–1996 ». *Social Science Quarterly* 81 : 1 à 15.

Gozdziak E., et S. Martin. 2005. *Beyond the Gateway: Immigrants in a Changing America*. Lanham, Maryland : Lexington Books.

Haan, M. 2008. « The place of place: location and immigrant economic well-being in Canada ». *Population Research and Policy Review* 27 (6) : 751 à 771.

Haan, M. 2009. « Is gateway city clustering behind Canada's declining immigrant home-ownership rates? ». *Population, Space and Place* 15 (5) : 445 à 460.

Hou, F. 2007. « Changes in the initial destinations and redistribution of Canada's major immigrant groups: Reexamining the role of group affinity ». *International Migration Review* 41 (3) : 680 à 705.

Hou, F. 2014. « A general approach to effect decomposition ». *Social Science Quarterly* 95 (3) : 894 à 904.

Johnson, J.H.J., K.D. Johnson-Webb et W. Farrel Jr. 1999. « Newly Emerging Hispanic Communities in the United States: A Spatial Analysis of Settlement Patterns, In-migration Fields, and Social Receptivity ». Dans *Immigration and Opportunity: Race, Ethnicity, and Employment in the United States*, publié sous la direction de F.D. Bean et S. Bell-Rose, p. 263 à 310. New York : Russell Sage Foundation.

Johnson-Webb, K.D. 2003. *Recruiting Hispanic Labor: Immigrants in Non-Traditional Areas*. New York : LFB Scholarly Publishing.

Kandel, W., et E.A. Parrado. 2005. « Restructuring of the United States Meat Processing Industry and New Hispanic Migrant Destinations ». *Population and Development Review* 31 (3) : 447 à 471.

Krahn, H., T.M. Derwing et B. Abu-Laban. 2006. « The retention of newcomers in second- and third-tier Canadian cities ». *International Migration Review* 39 (4) : 872 à 894.

Leach, M.A., et F.D. Bean. 2008. « The Structure and Dynamics of Mexican Immigration to New Destinations in the U.S. ». Dans *New Faces in New Places: The Changing Geography of American Immigration*, publié sous la direction de D.S. Massey, p. 51 à 74. New York : Russell Sage Foundation.

Massey, D.S., éd. 2008. *New Faces in New Places: The Changing Geography of American Immigration*. New York : Russell Sage Foundation.

Massey, D.S., et C. Capoferro. 2008. « *The Geographic Diversification of American Immigration* ». Dans *New Faces in New Places: The Changing Geography of American Immigration*, publié sous la direction de D.S. Massey, p. 25 à 50. New York : Russell Sage Foundation.

Massey, D.S., J. Durand et N.J. Malone. 2002. *Beyond Smoke and Mirrors: Mexican Immigration in an Era of Free Trade*. New York : Russell Sage Foundation.

Pandey, M., et J. Townsend. 2011. « Quantifying the Effects of the Provincial Nominee Programs ». *Analyse de politiques* 37 (4) : 495 à 512.

Pandey, M., et J. Townsend. 2013. « Provincial Nominee Programs: An evaluation of the earnings and settlement rates of nominees ». *Analyse de politiques* 34 (4) : 603 à 618.

Parrado, E.A., et W. Kandel. 2008. « New Hispanic Migration Destinations: A Tale of Two Industries ». Dans *New Faces in New Places: The Changing Geography of American Immigration*, publié sous la direction de D.S. Massey, p. 99 à 123. New York : Russell Sage Foundation.

Singer, A. 2004. *The Rise of New Immigrant Gateways*. Washington, D.C. : Brookings Institute.

Zuniga, V., et R. Hernandez-Leon. 2005. *New Destinations of Mexican Immigration in the United States: Community Formation, Local Responses and Inter-Group Relations*. New York : Russell Sage Foundation.